



Québec, ce 21 août

2015

Me Véronique Dubois  
Régie de l'Énergie, 800 Place Victoria  
2<sup>e</sup> étage, bureau 255, Montréal (Québec)  
H4Z 1A2

**PAR COURRIEL ET  
DÉPÔT ÉLECTRONIQUE**

Objet : DEMANDE RELATIVE AUX MODIFICATIONS DE MÉTHODES  
COMPTABLES DÉCOULANT DU PASSAGE AUX PRINCIPES  
COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DES ÉTATS-UNIS  
(US GAAP);  
Dossier R-3927-2015;  
Preuve.

Chère  
consoeur,

Voici le mémoire de preuve de l'ACEF de Québec. Ce document sera déposé au système de dépôt électronique de la Régie.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, chère consoeur, mes salutations distinguées.

Denis Falardeau  
Avocat  
ACEF de Québec